

Environnement, prévention et bien-être

■ ENVIRONNEMENT

Roularta Media Group a consenti, dans un passé récent, des investissements considérables en vue de mettre en place une production à **faible consommation énergétique et respectueuse de l'environnement**. Ces investissements permettent aujourd'hui à Roularta Media Group non seulement de respecter les normes environnementales définies par la loi, mais aussi de produire en consommant moins d'énergie qu'il y a quelques années, et ce en dépit d'une production croissante.

L'action conjuguée de différents appareils ou techniques spécifiques et de la systématique de réglage y afférente permet d'harmoniser parfaitement les besoins en chauffage et en réfrigération, de sorte que, jusqu'à présent, une économie d'énergie d'environ 55% a pu être réalisée. Rien que le dispositif de postcombustion à régénération thermique consomme à lui seul déjà environ 70% de gaz en moins qu'un dispositif classique.

En 2007 également, d'importants projets ont vu le jour dans l'objectif de poursuivre le développement systématique d'un processus de production moins énergivore. Ainsi, l'installation HVAC (Heating, Ventilation, Airconditioning) a été davantage optimisée grâce à la mise en œuvre de deux circuits de refroidissement distincts. Roularta Media Group est, de cette manière, parvenu à générer 4.000 heures de refroidissement gratuit par an (c'est-à-dire sans aucun apport d'énergie) et a donc consommé beaucoup moins d'eau de refroidissement.

Depuis janvier 2008, le second dispositif de postcombustion identique au premier est également opérationnel. Le fonctionnement des deux dispositifs de postcombustion est harmonisé afin d'améliorer encore la récupération de la chaleur. Cette chaleur est entièrement utilisée pour chauffer les bâtiments et pour produire de l'air froid au moyen d'une machine frigorifique à absorption.

En vue de poursuivre l'optimisation de la politique énergétique interne, Roularta a signé, fin 2006, le **Contrat d'Audit 'Énergie'** des autorités flamandes. Ce Contrat d'audit vise à faire contribuer le plus possible des entreprises présentant une consommation d'énergie moyenne au projet de 'consommation rationnelle de l'énergie' concocté par les autorités, ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément au protocole de Kyoto. Les entreprises qui adhèrent à ce Contrat s'engagent à déposer un plan en matière d'énergie auprès du bureau de vérification et à mettre en œuvre, dans un délai de quatre ans, les mesures proposées dans ce plan. Le plan introduit par Roularta Media Group en date du 23 novembre 2006 a été approuvé par le bureau de vérification de la Région flamande. Roularta Media Group compte ainsi parmi les dix premières entreprises flamandes à disposer d'un plan approuvé en matière d'énergie.

En vue de la **réduction de la consommation d'eau** et de la **limitation des émissions**, de considérables investissements/efforts ont été consentis au cours de ces dernières années. Ainsi, l'installation de la tour de refroidissement de type ouvert (principe du 'free-cooling') a non seulement été très intéressante sur le plan énergétique, mais cette unité, couplée à d'autres interventions (modification du facteur d'épaissement, optimisation systématique des paramètres de refroidissement, ...), a aussi permis de réduire considérablement la consommation d'eau. Actuellement, la consommation d'eau a diminué de 20% en dix ans, et ce malgré le vaste parc de machines et l'augmentation continue de la production.

Roularta Media Group envisage bientôt de franchir une nouvelle étape importante dans ce contexte. 2007 a marqué la fin de l'étude relative à l'utilisation d'eau de pluie pour certaines applications, par exemple pour les blocs sanitaires et comme eau de supplément pour l'installation de la tour de refroidissement. On peut déduire de l'étude que l'utilisation d'**eau de pluie** est possible à condition de satisfaire à certaines conditions rigoureuses (par ex. un traitement de l'eau adéquat). La réutilisation de l'eau de pluie a également joué un rôle déterminant dans le choix du matériau pour la toiture. Le matériau choisi (TPO) est assez onéreux, mais pollue moins l'eau en comparaison avec d'autres matériaux, de sorte que le surcoût peut être regagné à terme. En réutilisant l'eau de pluie, la consommation d'eau urbaine diminuera considérablement (économie d'eau estimée de 25.000 litres par jour). La conductibilité de l'eau pluviale est en outre inférieure à celle de l'eau de ville, ce qui permettra également de réduire les déversements. Outre la réduction de la consommation grâce à l'utilisation de l'eau pluviale, une moins grande quantité d'eau sera nécessaire pour obtenir la conductibilité requise pour nos systèmes.

Des investissements ont également été consentis dans un nouveau 'système d'eau' pour les presses à imprimer et les périphériques. Il y aura notamment des nouveaux adoucisseurs duplex, une installation RO (osmose inversée) et les réservoirs tampons requis dans ce cadre. Les différents processus et parties sont harmonisés par un système de gestion sur mesure, ce qui devrait permettre d'engendrer des économies d'eau considérables. Les appareils de préparation de la vapeur d'eau des presses rotatives achetées sont, en outre, pourvus de systèmes de filtrage sophistiqués. La vapeur d'eau doit, de ce fait, être renouvelée moins fréquemment.

Projet de nouvelle construction Roulers: 2,5 millions d'euros pour des éco-investissements

Le projet de nouvelle construction réalisé par Roularta Media Group est une perle, non seulement en termes de technique de construction, mais aussi d'un point de vue écologique.

Voici les principaux éco-investissements:

1. Prévention sonore

- parois du hall de presse des journaux en béton cellulaire de 15 cm afin de limiter les nuisances sonores
- isolation sonore de la totalité du nouveau bâtiment de production: au moins 38 dB
- isolation sonore du nouveau local de la presse à balle: au moins 45 dB
- isolation de la toiture de 12 cm
- coupoles en verre antibruit de 2,65 cm d'épaisseur
- les nouvelles presses à conteneur du bâtiment ont été coulées dans le sol
- nouvelle installation HVAC avec amortisseurs sonores supplémentaires
- nouvelles mesures antibruit pour le dispositif de postcombustion et la tour de refroidissement
- coulisses sonores sous les valves d'aération du toit
- armoires sonores autour de l'aspiration et des compresseurs
- panneau sonore d'au moins 3 mètres de haut le long de la nouvelle route interne, au profit des voisins
- mesures visant à réduire la vitesse sur le terrain de l'entreprise et modification du sens de la circulation en fonction de l'heure
- adaptation des bordures de trottoir de manière à ce que la circulation puisse se faire sans nuisances sonores ni vibrations
- étude et encadrement par un bureau d'étude en acoustique agréé

2. Émission d'air

- un dispositif de postcombustion supplémentaire au meilleur rendement est relié au dispositif existant en fonction de la redondance
- contrôle de la consommation des produits COV par le biais de la tenue d'une comptabilité des solvants

3. Économie d'énergie

- rayons de lumière dans le toit afin de réduire l'éclairage électrique
- éclairage s'éteignant automatiquement
- chauffage au moyen de la chaleur récupérée des dispositifs de postcombustion
- machine de refroidissement VSD centrifuge à haut rendement
- installation d'un réseau de refroidissement distinct 12°C - 27°C
- compresseurs à régulation de fréquence et presses à imprimer munies de moteurs à variation de fréquence
- installation de VSD (Variable Speed Drives) sur les ventilateurs d'air pulsé
- moteurs économiques (étiquette énergétique A) pour le traitement des rognures de papier
- toiture blanche réfléchissant en été l'excédent de chaleur et permettant qu'aucun refroidissement supplémentaire ne soit nécessaire
- murs en béton cellulaire de 15 cm d'épaisseur: beaucoup moins de perte de chaleur

4. Consommation d'eau

- utilisation de l'eau de pluie pour le processus de refroidissement par le biais d'un réservoir tampon d'eau pluviale de 300 m³
- toiture en TPO pour une eau pluviale plus propre
- systèmes BBT pour la fabrication d'eau de processus (adoucisseurs duplex, installation RO, ...): meilleur rendement
- systèmes BBT pour la préparation de vapeur d'eau avec, entre autres, des systèmes de filtrage sophistiqués: meilleur rendement

5. Divers

- piste étanche aux liquides avec séparateur d'hydrocarbures pour la collecte des liquides renversés accidentellement
- encuvement pour l'entreposage des produits chimiques
- local RGPT/Vlarem distinct destiné aux liquides inflammables
- la toiture est entièrement recyclable en matériau identique
- nouveau parc à conteneurs pour la collecte sélective des déchets, l'attention se focalisant sur la limitation des flux de déchets

Roularta Media Group joue résolument la carte de la production écologique. Lors de l'extension et de la mise en œuvre de nouvelles techniques et machines, Roularta Media Group tient compte de l'environnement et du cadre de vie. L'entreprise accorde beaucoup d'importance à une politique progressiste en matière d'environnement en réponse aux problèmes environnementaux et énergétiques.

■ PRÉVENTION & BIEN-ÊTRE

En matière de prévention et de bien-être, en 2007, Roularta Media Group a focalisé son attention sur un large éventail d'aspects et de domaines. Quelques projets/points d'attention notables:

Suivi des points de prévention pendant les travaux de construction

En 2007, une grande attention a été accordée à la prévention pendant les travaux réalisés sur le site de Roulers. Un chantier présente une multitude de risques et de points d'attention, notamment parce que les circonstances évoluent constamment. La réglementation n'a cessé de se complexifier ces dernières années. Le service de prévention interne veille, en collaboration avec les responsables internes et externes, à un déroulement sûr des travaux et émet des avis ou intervient si nécessaire. Une concertation continue a également lieu avec les responsables de projet, le coordinateur de construction de sécurité, l'architecte, les conducteurs de chantier, les exécutants, etc.

Élaboration d'un plan 'facteurs d'influence extérieurs'

Le Règlement général sur les Installations électriques décrit les conditions d'installation pour le matériel électrique en rapport avec l'environnement. Il est en effet procédé au choix et à l'utilisation des appareils électriques en fonction des 'influences extérieures' présentes, comme la présence d'eau ou de particules, les produits chimiques, les matériaux de construction, l'aptitude des personnes présentes, etc. Lorsque le matériel ne dispose pas des caractéristiques requises, il ne peut être utilisé à moins qu'une prévention supplémentaire permettant d'atteindre un niveau de prévention similaire ne soit prévue. En 2007, ce thème a été élaboré en détail en guise de préparation à l'achat et à l'installation des appareils nécessaires au nouveau bâtiment de production.

Implémentation de la législation 'travailler avec des tiers'

Le législateur impose des obligations strictes aux entreprises en termes de préparation, de coordination, de suivi, etc. des travaux réalisés par des 'tiers'. L'objectif de cette réglementation est de rendre la collaboration avec les sous-traitants aussi cohérente que possible dans le domaine de la sécurité. En 2007, à l'issue

d'un inventaire, les données et les risques des différents sous-traitants ont été répertoriés. Des conventions concrètes ont également été conclues avec les sous-traitants dans le cadre de la politique de sécurité.

Conventions relatives à l'évacuation en différents endroits

En 2007, il a été évalué dans chaque filiale ou bureau si les équipements techniques (par ex. systèmes de détection et d'alarme, etc.) étaient présents en suffisance et si les conventions étaient connues. Dans certains cas s'imposait une mise à jour des procédures 'que faire en cas d'incendie?'. Lorsque c'était possible et utile, un exercice d'évacuation a également été organisé afin d'évaluer si les aspects techniques et organisationnels étaient au point.

Formation incendie pratique pour le personnel des bureaux

Les équipes d'incendie des filiales de Zellik et BMC (principalement activités de bureau) ont suivi une formation pratique auprès d'un centre d'incendie agréé. Toutes les facettes du risque 'incendie' et des méthodes de lutte y étaient largement abordées.

Extension/actualisation du système dynamique de gestion des risques (S.D.G.R.)

En 2007 également, les listes de risques existantes ont été complétées de manière à englober le plus possible de facettes de la vie de l'entreprise. Il a donc été procédé à une mise à jour des différentes machines, ce qui a donné naissance à de nouveaux points d'action et conventions.

Médecine de voyage pour journalistes

L'entreprise doit veiller à ce que les collaborateurs qui se rendent régulièrement à l'étranger à des fins professionnelles soient bien au courant des risques et des précautions à prendre. C'est ainsi que, l'année dernière, des informations ont été diffusées concernant le statut de vaccination de toutes les personnes concernées. En plus d'un suivi adéquat auprès du service de la médecine du travail, une attention toute particulière a été accordée à la fourniture des informations requises. Une brochure interne a été rédigée et distribuée à toutes les rédactions concernées et les journalistes se sont vu remettre de petites pharmacies de voyage.

Informations destinées aux actionnaires

L'ACTION ROULARTA MEDIA GROUP

Evolution du nombre d'actions

Dans le courant de l'année 2007, le nombre d'actions est passé de 11.005.485 à 11.037.050 pièces à la suite d'une conversion de warrants dans les mois de janvier (+ 9.340 actions) et juin (+ 22.225 actions).

- Au 31/12/2007, le nombre d'actions s'élève à 11.037.050.
- Au 31/12/2007, le nombre de strips VVPR s'élève à 2.626.173.

Actions au porteur, nominatives ou dématérialisées

Les actions sont au porteur, nominatives ou dématérialisées selon la préférence du titulaire des titres. Depuis le 1 janvier 2008 on ne peut plus émettre des titres au porteur. La société fait appel aux services d'Euroclear, comme organisme de liquidation, pour la dématérialisation des titres au porteur.

Rachat d'actions propres

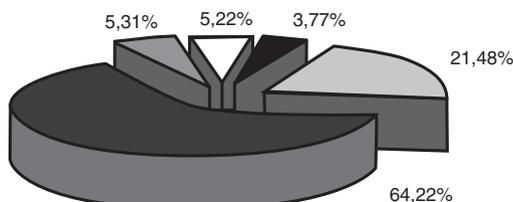
L'autorisation statutaire du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres a été renouvelée par l'assemblée générale du 15 mai 2007. Au cours de l'année 2007 la société a racheté 220.000 actions propres. Au 31 décembre 2007, la société a 417.149 actions propres en portefeuille.

Répartition de l'actionnariat

Au 31 décembre 2007, on dénombre 7.087.704 actions nominatives sur le total des encours en actions.

L'actionnariat est réparti de la manière suivante:

Stichting Administratiekantoor RMG	7.087.700
AXA SA	585.618
Bestinver Gestion S.G.I.I.C. SA	575.605
Actions propres	417.149
Investisseurs individuels et institutionnels	2.370.978



■ Stichting Administratiekantoor RMG
■ AXA SA
■ Bestinver Gestion S.G.I.I.C. SA
■ Actions propres
■ Investisseurs individuels et institutionnels

Nombre d'actions et droits de vote potentiels (dénominateur) au 31/12/2007

Droits de vote effectifs afférents à des titres représentatifs du capital (= nombre d'actions existantes)	11.037.050
Droits de vote futurs, potentiels ou non, résultant de droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre	68.495
Total	11.105.545

Déclaration de transparence

La législation belge oblige tout actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant 5% ou plus des actions d'une société belge cotée d'en avertir par écrit la société et la Commission Bancaire, Financière et des Assurances. Au 31 décembre 2007 la société a reçu une déclaration des sociétés suivantes:

Date de déclaration de participation	Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions et de warrants détenus selon la déclaration de participation	Participation selon la déclaration de participation en % du nombre d'actions et de warrants en circulation au 31/12/2007
09-02-2006	Stichting Administratiekantoor RMG	7.087.700	63,82%
17-03-2006	Bestinver Gestion S.G.I.I.C. SA	575.605	5,18%
19-10-2007	AXA SA	585.618	5,27%

Loi relative aux offres publiques d'acquisition

Dans le cadre de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition et comme détenteur de plus de 30% des titres avec droit de vote de la SA Roularta Media Group au 01/09/2007, Stichting Administratiekantoor RMG a fait une notification auprès de la CBFA, conformément à l'article 74 § 6 de la loi précitée.

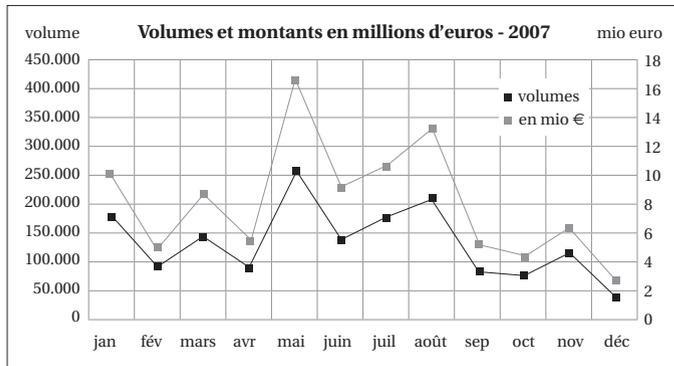
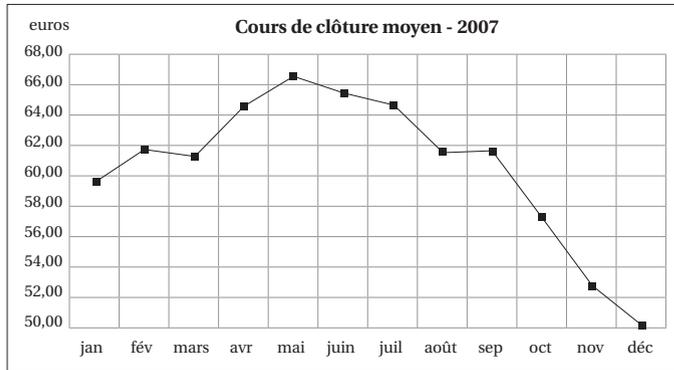
ÉVOLUTION BOURSIÈRE

L'action Roularta Media Group est cotée depuis début décembre 1998 sur Euronext Bruxelles et est reprise dans le segment de qualité NextPrime d'Euronext, au sein duquel l'action est classée dans la rubrique Media & Photography - Printing & Publishing

Action Roularta	ISIN	BE0003741551	MEP	BRU
	Code Euronext	BE0003741551	Mnemo	ROU
Strip VVPR Roularta	ISIN	BE0005546172	MEP	BRU
	Code Euronext	BE0005546172	Mnemo	ROUS

Cours de clôture et volumes en 2007

Mois	Cours de clôture moyen	Volumes	en mio €
Jan 07	59,86	170.880	10,34
Fév 07	61,87	92.208	5,70
Mars 07	61,25	149.665	9,19
Avr 07	64,58	92.545	5,99
Mai 07	66,51	253.919	16,93
Juin 07	65,69	148.375	9,73
Juil 07	64,71	177.000	11,42
Août 07	61,47	218.433	13,21
Sept 07	61,49	87.746	5,42
Oct 07	57,01	78.575	4,48
Nov 07	52,61	123.124	6,41
Déc 07	50,50	47.997	2,42
		1.640.467	101,25



Le 4 mai 2007, l'action a atteint son cours le plus élevé de l'année écoulée, soit 68,82 euros. Le cours le plus bas de 46,95 euros a été enregistré le 17 décembre 2007. Le 21 mai 2007, on a relevé le plus important volume journalier, avec 109.139 pièces.

Reprise dans l'indice

L'action Roularta est reprise dans l'indice MSCI small cap et dans l'indice BEL MID d'Euronext Bruxelles (BE0389856130).

A partir de juin 2006, l'action Roularta figure dans l'indice Smaller Europe Socially Responsible Investment, émis par Kempen/SNS. L'indice Kempen Smaller Europe SRI (indice SRI) est le premier indice à tracer la performance des SRI-smallcaps en Europe. L'indice SRI est une initiative de Kempen Capital Management. Uniquement les sociétés répondant aux critères d'éthique entrepreneuriale sociaux et environnementaux très élevés y sont admises.

Liquidité de l'action

Afin de promouvoir la liquidité de l'action, Roularta a conclu un contrat d'animation de marché avec KBC Securities. Roularta mène une politique proactive de relations avec les investisseurs dans le but de mettre l'action en point de mire et de soutenir ainsi la liquidité de l'action.

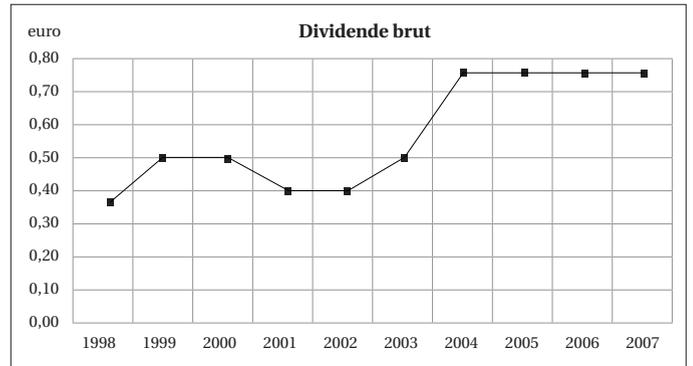
Politique sur le plan des dividendes

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale pratique sur le plan de l'affectation du résultat une politique visant à distribuer un dividende sans perdre de vue l'équilibre sain entre la stabilité d'une distribution de dividendes et le maintien des possibilités d'investissement.

La société ambitionne un ratio pay-out d'environ 30% du bénéfice net consolidé.

Evolution du dividende brut

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dividende brut	0,37	0,50	0,50	0,40	0,40	0,50	0,75	0,75	0,75	0,75



FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A la suite de l'exercice de 7.864 warrants, le capital social de la SA Roularta Media Group a été augmenté par acte notarié du 7 janvier 2008 jusqu'aux 170.846.000,00 euros, représentés par 11.044.914 actions, dont 2.634.037 actions avec un caractère VVPR.

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

La SA Roularta Media Group a été constituée le 11 mai 1988 sous la dénomination Roularta Financieringsmaatschappij. Vous trouverez ci-dessous un tableau synoptique des événements qui ont marqué au cours du temps l'évolution du capital social et les titres représentant le capital.

Année - Mois	Opération	Nombre d'actions	Capital	BEF / EUR
1988-mai	Constitution sous la dénomination Roularta Financieringsmaatschappij	12.510	381.000.000	BEF
1993-juillet	Fusion - augmentation de capital	13.009	392.344.000	BEF
1997-décembre	Scission - augmentation de capital	18.137	546.964.924	BEF
1997-décembre	Fusion - augmentation de capital	22.389	675.254.924	BEF
1997-décembre	Augmentation de capital	24.341	734.074.465	BEF
1997-décembre	Changement de la dénomination en Roularta Media Group			
1998-juin	Emission de 300.000 warrants - modification des statuts	2.434.100	734.074.465	BEF
1998-juin	Fusion - augmentation de capital	2.690.400	1.545.457.541	BEF
1998-juin	Apport de créance - augmentation de capital	8.277.700	2.496.457.541	BEF
1998-décembre	Apport de créance - augmentation de capital	9.611.034	4.479.791.791	BEF
2001-juin	Conversion du capital en euros - augmentation de capital par la conversion de 61.950 warrants	9.672.984	111.743.000,00	EUR
2001-octobre	Suppression de 119.305 actions propres	9.553.679	111.743.000,00	EUR
2002-juin	Augmentation de capital par la conversion de 35.350 warrants	9.589.029	112.138.000,00	EUR
2003-juin	Augmentation de capital par la conversion de 43.475 warrants	9.632.504	112.623.000,00	EUR
2003-juillet	Augmentation de capital par un apport en nature	9.884.986	118.463.000,00	EUR
2004-juin	Augmentation de capital par la conversion de 43.625 warrants	9.928.611	118.950.000,00	EUR
2005-juin	Augmentation de capital par la conversion de 28.350 warrants	9.956.961	119.267.000,00	EUR
2006-janvier	Augmentation de capital par la conversion de 39.090 warrants	9.996.051	120.054.000,00	EUR
2006-février	Augmentation de capital par un apport en espèces	10.985.660	131.939.204,09	EUR
2006-mai	Incorporation prime d'émission	10.985.660	170.029.300,00	EUR
2006-juin	Augmentation de capital par la conversion de 19.825 warrants	11.005.485	170.250.500,00	EUR
2007-janvier	Augmentation de capital par la conversion de 9.340 warrants	11.014.825	170.439.000,00	EUR
2007-juin	Augmentation de capital par la conversion de 22.225 warrants	11.037.050	170.687.000,00	EUR